



États financiers de  
PÊCHES ET OCÉANS CANADA  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2023

**États financiers de Pêches et Océans Canada, Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023**

N° de cat. Fs1-84/1F-PDF

ISSN 2816-2226

## **PÊCHES ET OCÉANS CANADA**

### **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapport financiers**

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2023, et de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction de Pêches et Océans Canada (le « Ministère »). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement du Canada, qui reposent sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Ministère. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels du Ministère concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (« CIRF ») conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du Ministère sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2023 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

## PÊCHES ET OCÉANS CANADA

### **Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapport financiers**

L'efficacité et le caractère du système de contrôle interne du Ministère sont examinés dans le cadre du travail effectué par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels du Ministère, et par le Comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers à la Sous-ministre.

Les états financiers de Pêches et Océans Canada n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Original signé par Kevin Brosseau pour  
Annette Gibbons, Sous-ministre

Ottawa, Canada  
13 septembre 2023

Original signé par  
Richard Goodyear, Dirigeant principal des  
finances

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**  
**État de la situation financière (non audité)**  
 Au 31 mars

(en milliers de dollars)	2023	2022 Redressé (note 3)
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	640 173 \$	558 062 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	135 560	144 561
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 6)	860 804	853 090
Revenus reportés (note 7)	11 591	9 001
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 8)	1 098	1 198
Autres passifs (note 9)	52 727	69 483
Avantages sociaux futurs (note 10)	28 513	32 027
Passifs éventuels (note 11)	351 914	393 504
	<b>2 082 380</b>	<b>2 060 926</b>
<b>Passifs détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Revenus reportés (note 7)	(11 591)	(9 001)
	<b>(11 591)</b>	<b>(9 001)</b>
<b>Total des passifs nets</b>	<b>2 070 789</b>	<b>2 051 925</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	629 904	528 479
Débiteurs et avances (note 12)	103 327	134 081
Prêts (note 13)	33 411	27 549
	<b>766 642</b>	<b>690 109</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 12)	(59 593)	(85 332)
Prêts (note 13)	(33 411)	(27 549)
	<b>(93 004)</b>	<b>(112 881)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>673 638</b>	<b>577 228</b>
<b>Dettes nettes ministérielles</b>	<b>1 397 151</b>	<b>1 474 697</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance (note 15)	19 466	19 484
Stocks (note 16)	123 422	107 637
Immobilisations corporelles (note 17)	7 667 086	7 087 767
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>7 809 974</b>	<b>7 214 888</b>
<b>Situation financière nette ministérielle (note 18)</b>	<b>6 412 823 \$</b>	<b>5 740 191 \$</b>

Obligations contractuelles (note 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par Kevin Brosseau pour

Annette Gibbons, Sous-ministre

Ottawa, Canada

13 septembre 2023

Original signé par

Richard Goodyear, Dirigeant principal des finances

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023 Résultats prévus	2023 Réal	2022 Réal Redressé (note 3)
(en milliers de dollars)			
<b>Charges</b>			
Pêches	1 210 181 \$	1 003 219 \$	913 083 \$
Écosystèmes aquatiques	408 485	421 534	376 474
Navigation maritime	309 741	334 692	299 299
Opérations maritimes et intervention	794 709	912 239	825 867
Services internes	532 599	649 055	609 698
<b>Total des charges</b>	<b>3 246 715</b>	<b>3 320 739</b>	<b>3 024 421</b>
<b>Revenus</b>			
Vente de biens et de services	83 096	89 803	84 661
Revenus divers	9 584	8 058	(835)
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(52 699)	(52 148)	(42 248)
<b>Total des revenus</b>	<b>40 011</b>	<b>45 713</b>	<b>41 578</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>3 206 704</b>	<b>3 275 026</b>	<b>2 982 843</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		3 680 270	3 650 415
Variations des montants à recevoir du Trésor		101 425	2 913
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 20)		165 831	164 492
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		-	(2)
Éléments d'actif et de passif transférés (à) / d'autres ministères gouvernementaux		132	(25)
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>(672 632)</b>	<b>(834 950)</b>
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		5 740 191	4 905 241
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>6 412 823 \$</b>	<b>5 740 191 \$</b>

Information sectorielle (note 22)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023	2022 Redressé (note 3)
(en milliers de dollars)		
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>(672 632 \$)</b>	<b>(834 950 \$)</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	982 637	846 886
Amortissement des immobilisations corporelles	(347 255)	(296 041)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 266)	(2 580)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(26 817)	(3 044)
Ajustement au coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(26 112)	9 016
Transferts entre ministères	132	(25)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>579 319</b>	<b>554 212</b>
Variation due aux stocks	15 785	31 618
Variation due aux charges payées d'avance	(18)	(12 367)
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(77 546)</b>	<b>(261 487)</b>
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 474 697	1 736 184
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>1 397 151 \$</b>	<b>1 474 697 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## État des flux de trésorerie (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2023	2022 Redressé (note 3)
(en milliers de dollars)		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>3 275 026 \$</b>	<b>2 982 843 \$</b>
<b>Éléments n'affectant pas l'encaisse :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(347 255)	(296 041)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(26 817)	(3 044)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(165 831)	(164 492)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	2
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(33 826)	2 143
<b>Variations de l'état de la situation financière :</b>		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	(5 015)	3 278
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(18)	(12 367)
Augmentation (diminution) des stocks	15 785	31 618
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	(82 111)	(27 893)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	9 001	1 303
Diminution (augmentation) des autres passifs	16 756	(3 712)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	3 514	3 683
Diminution (augmentation) des passifs éventuels	41 590	288 665
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>2 700 799</b>	<b>2 805 986</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	982 637	846 886
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(3 266)	(2 580)
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>979 371</b>	<b>844 306</b>
<b>Activités de financement</b>		
Paiements des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	100	123
<b>Encaisse utilisée pour les activités de financement</b>	<b>100</b>	<b>123</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>3 680 270 \$</b>	<b>3 650 415 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

Pêches et Océans Canada a été établi en vertu de la Loi sur le ministère des Pêches et des Océans et doit faire rapport au Parlement par l'entremise de la Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne.

Les principales autorités législatives pour le Ministère sont les suivantes :

- Loi sur les océans;
- Loi sur les pêches;
- Loi sur les espèces en péril;
- Loi sur la protection des pêches côtières; et
- Loi sur la marine marchande du Canada de 2001.

Le Ministère est actuellement organisé selon les responsabilités essentielles suivantes:

- **Pêches**: Gérer les pêches, l'aquaculture et les programmes de pêche autochtone du Canada, ainsi que soutenir les ports de pêche commerciale tout en appliquant les lois pertinentes.
- **Écosystèmes aquatiques** : Conserver et protéger les océans et les autres écosystèmes aquatiques ainsi que les espèces aquatiques du Canada des répercussions humaines et des espèces envahissantes.
- **Navigation maritime** : Fournir de l'information et des services pour faciliter la navigation dans les eaux canadiennes.
- **Opérations maritimes et intervention**: Offrir des services d'intervention en milieu marin et exploiter la flotte civile du Canada.
- **Les Services internes** comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des 10 services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

#### (a) Autorisations parlementaires

Le Ministère est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 4 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2022-2023. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2022-2023.

#### (b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Ministère est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par le Ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### (c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le ministère a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

#### (d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que la Sous-ministre maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

#### (e) Charges

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### (f) Avantages sociaux futurs

- i. **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité du Ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ii. **Indemnités de départ** : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payé la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

#### (g) Instruments financiers

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits ou obligations d'obtenir ou de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. Le Ministère comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers comprennent les comptes et les prêts en cours, ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer.

Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Tous les coûts des opérations associés sont ajoutés à la valeur comptable lors de la comptabilisation initiale.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### (g) Instruments financiers (suite)

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

#### (h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelle et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 16. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces, matériaux, fournitures et de carburants utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

#### (i) Passifs éventuels

Les passifs éventuels est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

#### (j) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### **(k) Passifs environnemental et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du gouvernement, un passif éventuel est indiqué dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

#### (l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 6, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans l'estimation des coûts d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement ou des coûts de la mise hors service d'immobilisation. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée de la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

#### (m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Changement de norme comptable

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

À compter du 1er avril 2022, le Ministère a adopté la nouvelle norme comptable du secteur public PS3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Cette norme exige que les entités du secteur public comptabilisent les coûts légalement obligatoires associés à la mise hors service d'immobilisations corporelles lors de l'acquisition, de la construction ou du développement et passent ces coûts en charge systématiquement sur la durée de vie de l'actif.

Le Ministère a appliqué l'approche transitoire d'application rétrospective modifiée. Lors de la première application de la norme, le Ministère a reconnu :

- i. au passif, les obligations existantes liées à la mise hors service, ajustées en fonction de l'augmentation due aux désactualisations cumulées à cette date;
- ii. à l'actif, un coût de mise hors service, porté en augmentation de la valeur comptable des immobilisations corporelles en cause;
- iii. les amortissements cumulés du coût inscrit à l'actif;
- iv. un ajustement du solde d'ouverture de l'excédent ou du déficit accumulé.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées à des actifs qui ne sont plus productifs ont été comptabilisées comme un passif et un ajustement correspondant a été fait à l'excédent/déficit accumulé d'ouverture.

Ces montants ont été évalués à l'aide d'informations, d'hypothèses et de taux d'actualisation en vigueur au début de l'exercice. Le montant comptabilisé en tant que coût de mise hors service d'immobilisations est évalué à la date à laquelle l'obligation de mise hors service d'immobilisations a été contractée. La désactualisation et l'amortissement cumulés sont évalués pour la période allant de la date à laquelle le passif aurait été comptabilisé si les dispositions de la présente norme avaient été en vigueur jusqu'à la date à laquelle la présente norme est appliquée pour la première fois.



**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non audité)**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars

**3. Changement de norme comptable (suite)**

**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)**

Un rapprochement du retraitement des postes significatifs des états financiers suit :

(en milliers de dollars)	2022		
	Tel qu'établi antérieurement	Effet de la modification	Tel que redressé
<b>État de la situation financière</b>			
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	265 505 \$	587 585 \$	<b>853 090 \$</b>
Total des passifs bruts	1 473 341	587 585	<b>2 060 926</b>
Total des passifs nets	1 464 340	587 585	<b>2 051 925</b>
Dettes nettes ministérielles	887 112	587 585	<b>1 474 697</b>
Immobilisations corporelles	6 876 359	211 408	<b>7 087 767</b>
Total des actifs non financiers	7 003 480	211 408	<b>7 214 888</b>
Situation financière ministérielle nette	6 116 368	(376 177)	<b>5 740 191</b>
<b>État des résultats et de la situation financière nette ministérielle</b>			
Charges – Services internes	563 964 \$	45 734 \$	<b>609 698 \$</b>
Total des charges	2 978 687	45 734	<b>3 024 421</b>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 937 109	45 734	<b>2 982 843</b>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(880 684)	45 734	<b>(834 950)</b>
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	5 235 684	(330 443)	<b>4 905 241</b>
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	6 116 368	(376 177)	<b>5 740 191</b>
<b>État de la variation de la dette nette ministérielle</b>			
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(880 684 \$)	45 734 \$	<b>(834 950 \$)</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 695)	(32 346)	<b>(296 041)</b>
Ajustement au coût des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	9 016	<b>9 016</b>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	577 542	(23 330)	<b>554 212</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(283 891)	22 404	<b>(261 487)</b>
Dettes nettes ministérielles – début de l'exercice	1 171 003	565 181	<b>1 736 184</b>
Dettes nettes ministérielles – fin de l'exercice	887 112	587 585	<b>1 474 697</b>
<b>État des flux de trésorerie</b>			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 937 109 \$	45 734 \$	<b>2 982 843 \$</b>
Amortissement des immobilisations corporelles	(263 695)	(32 346)	<b>(296 041)</b>
Passifs environnementaux et des obligations reliées à la mise hors service d'immobilisations	15 531	(13 388)	<b>2 143</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 4. Autorisations parlementaires

Le Ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi qu'à l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Ministère pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

#### (a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2023	2022 Redressé (note 3)
(en milliers de dollars)		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	3 275 026 \$	2 982 843 \$
<b>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	(347 255)	(296 041)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(26 817)	(3 044)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(165 831)	(164 492)
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	9 001	1 303
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(33 826)	2 143
Diminution des avantages sociaux futurs	3 514	3 683
Diminution des passifs éventuels	41 590	288 665
Diminution (augmentation) des revenus reportés	(2 590)	2 660
Dépense pour mauvaise créances	(2 732)	(504)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	15 207	57 183
Augmentation des comptes affectés des amendes supplémentaires pour infractions (note 18)	7	12
Autres	2 493	848
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas une incidence sur les autorisations</b>	<b>(507 239)</b>	<b>(107 584)</b>

**PÊCHES ET OCÉANS CANADA**  
**Notes aux états financiers (non audité)**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars

**4. Autorisations parlementaires (suite)**

**(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés (suite)**

<i>(en milliers de dollars)</i>	<b>2023</b>	<b>2022 Redressé (note 3)</b>
<b>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	982 637	846 886
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	100	123
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	2
Augmentation des stocks	15 785	31 618
Salaires payés en trop	2 426	5 040
Prêts émis	8 111	12 305
Diminution des charges payées d'avance	(18)	(12 366)
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations</b>	<b>1 009 041</b>	<b>883 608</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>3 776 828 \$</b>	<b>3 758 867 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 4. Autorisations parlementaires (suite)

#### (b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2023	2022
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 248 101 \$	2 165 754 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	1 471 650	1 467 223
Crédit 10 – Subventions et contributions	967 405	1 280 769
Montants législatifs	200 166	184 957
<b>Total des autorisations fournies</b>	<b>4 887 322</b>	<b>5 098 703</b>
<b>Moins :</b>		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(3 265)	(2 261)
Périmés :		
Fonctionnement	(56 400)	(105 990)
Capital	(485 526)	(632 048)
Subventions et contributions	(565 303)	(599 479)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(58)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>3 776 828 \$</b>	<b>3 758 867 \$</b>

### 5. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du Ministère :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Crédoeurs – autres ministères et organismes	55 382 \$	62 429 \$
Crédoeurs – parties externes	286 062	212 651
<b>Total des crédoeurs</b>	<b>341 444</b>	<b>275 080</b>
Charges à payer	298 729	282 982
<b>Total des crédoeurs et des charges à payer</b>	<b>640 173 \$</b>	<b>558 062 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent :

(en milliers de dollars)	2023	2022 Redressé (note 3)
Passifs d'assainissement pour les sites contaminés	285 371 \$	265 505 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	575 433	587 585
<b>Total</b>	<b>860 804 \$</b>	<b>853 090 \$</b>

#### a) Assainissement des sites contaminés

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Le Ministère a relevé un total de 1 836 sites (2 036 sites en 2022) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le Ministère en a évalué 883 sites (887 sites en 2022) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif brut de 270 666 430 \$ (248 257 370 \$ en 2022) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 178 sites non évalués (223 sites en 2022) pour lesquels un passif estimé de 14 704 806 \$ (17 247 315 \$ en 2022) a été enregistré basé sur ce modèle.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

#### a) Assainissement des sites contaminés (suite)

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 285 371 236 \$ (265 504 686 \$ en 2022), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 775 sites restants (926 sites en 2022). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le Ministère ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2023 et du 31 mars 2022. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2022). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé.

Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'applique aux courbes de rendement coupon zéro a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation au 31 mars 2023 vont de 4,50% (1,88% en 2022) pour les emprunts qui échoient à 1 an, à 3,01% (2,35% en 2022) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

#### a) Assainissement des sites contaminés (suite)

(en milliers de dollars)	2023				2022			
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non-actualisées estimatives
Pratiques liées aux carburants <sup>(1)</sup>	73	63	6 070 \$	6 912 \$	79	69	6 157 \$	6 670 \$
Décharges <sup>(2)</sup>	4	3	2 799	3 177	4	3	2 801	3 051
Ouvrages d'ingénierie et transport aérien et routier <sup>(3)</sup>	2	2	67	73	2	2	65	70
Installations maritimes et sites aquatiques <sup>(4)</sup>	1 668	947	261 836	291 136	1 843	990	244 457	263 303
Bureaux et locaux commerciaux et industriels <sup>(5)</sup>	67	38	13 536	15 287	83	37	10 976	11 882
Autres <sup>(6)</sup>	22	8	1 063	1 225	25	9	1 049	1 149
<b>Total</b>	<b>1 836</b>	<b>1 061</b>	<b>285 371 \$</b>	<b>317 810 \$</b>	<b>2 036</b>	<b>1 110</b>	<b>265 505 \$</b>	<b>286 125 \$</b>

1. Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

2. Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

3. Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel qu'aéroports, chemins de fer et routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques.

4. Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

5. Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

6. Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

#### a) Assainissement des sites contaminés (suite)

Durant l'année, 105 sites (139 sites en 2022) ont été fermés ou mis à zéro, car ils ont été soit assainis, soit évalués et ne répondent plus aux critères de comptabilisation d'un passif.

Les efforts continus du Ministère concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

#### b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le Ministère a comptabilisé des obligations liées à la mise hors service d'immobilisation pour le retrait de l'amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments, les obligations de fermeture et post-fermeture associées aux autres travaux et infrastructure, l'enlèvement des améliorations locatives, les activités de mise hors service liées aux machines et matériel, et les activités de mise hors service liées aux navires, embarcations, aéronefs et autres véhicules.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du ministère sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2023						2022
	Bâtiments	Travaux et infrastructure	Améliorations locatives	Machines et matériel	Navires et embarcations	Total	Redressé (note 3)
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>69 011 \$</b>	<b>234 885 \$</b>	<b>10 718 \$</b>	<b>3 685 \$</b>	<b>269 286 \$</b>	<b>587 585 \$</b>	<b>565 181 \$</b>
Nouveaux passifs	-	-	-	43	10 801	10 844	9 016
Passifs réglés	-	-	-	-	-	-	-
Révisions des estimations	(4 588)	(16 168)	(546)	(507)	(15 147)	(36 956)	-
Charge de dés-actualisation <sup>(1)</sup>	1 657	5 603	255	87	6 358	13 960	13 388
<b>Solde de clôture</b>	<b>66 080 \$</b>	<b>224 320 \$</b>	<b>10 427 \$</b>	<b>3 308 \$</b>	<b>271 298 \$</b>	<b>575 433 \$</b>	<b>587 585 \$</b>

<sup>(1)</sup> La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Les dépenses futures non actualisées et ajustées en fonction de l'inflation liées aux projets et incluses dans le passif s'élèvent à 844 724 844 \$ (820 860 634 \$ au 31 mars 2022).



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 6. Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

#### b) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2023	2022 Redressé (note 3)
Taux d'actualisation	4,50% à 3,01%	1,88% à 2,35%
Période d'actualisation et période du règlement		
Bâtiments	5 à 60 ans	5 à 60 ans
Travaux et infrastructure	2 à 70 ans	2 à 71 ans
Améliorations locatives	2 à 55 ans	2 à 55 ans
Machines et matériel	2 à 40 ans	3 à 40 ans
Navires et embarcations	5 à 35 ans	5 à 30 ans
Taux d'inflation à long terme	2,00%	2,00%

### 7. Revenus reportés

Les revenus reportés pour les permis de pêche représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant des droits reçus avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2023	2022
<b>Solde d'ouverture</b>	<b>9 001 \$</b>	<b>11 660 \$</b>
Montants reçus	11 591	9 001
Revenus constatés	(9 001)	(11 660)
<b>Solde de clôture brut</b>	<b>11 591</b>	<b>9 001</b>
Revenus reportés détenus pour le compte du gouvernement	(11 591)	(9 001)
<b>Solde de clôture net</b>	<b>-- \$</b>	<b>-- \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 8. Obligations au titre d'immobilisation corporelles louées

Le Ministère a conclu un contrat pour louer une immobilisation corporelle d'une valeur de 5,2 millions de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élève à 919 milles dollars au 31 mars 2023 (5,3 millions de dollars et 723 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2022). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit:

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêt théorique (2% to 15%)	2023	2022
Immeuble	2 908 \$	1 810 \$	1 098 \$	1 198 \$
<b>Total</b>	<b>2 908 \$</b>	<b>1 810 \$</b>	<b>1 098 \$</b>	<b>1 198 \$</b>

### 9. Autres passifs

Les autres passifs représentent des fonds reçus par le Ministère en vertu de règlements ou d'ententes de partage des coûts ou des fonds destinés à des projets. Voici une description détaillée des transactions liées à ces comptes:

(en milliers de dollars)	1 avril 2022	Recettes et autres crédits	Paiements et autres imputations	31 mars 2023
Dépôts relatifs à des projets de recherche	12 864 \$	6 241 \$	(6 561 \$)	12 544 \$
Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés	53 267	12 539	(29 348)	36 458
Vente d'actifs saisis – Loi sur les pêches	2 666	892	(405)	3 153
Dépôts de garantie d'entrepreneurs	686	221	(335)	572
<b>Total des autres passifs</b>	<b>69 483 \$</b>	<b>19 894 \$</b>	<b>(36 649 \$)</b>	<b>52 727 \$</b>

**Dépôts relatifs à des projets de recherche :** Ce compte sert à comptabiliser les contributions reçues d'organisations et de particuliers pour des travaux de recherche.

**Ententes fédérales-provinciales à coûts partagés :** Ce compte sert à comptabiliser les sommes reçues des provinces dans le cadre d'ententes de partage des coûts de programmes. Les fonds sont déboursés selon les ententes.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 9. Autres passifs (suite)

**Vente d'actifs saisis :** Ce compte sert à comptabiliser les produits de la vente d'actifs saisis par le Ministère de personnes qui contreviennent à la Loi sur les pêches. Les sommes ainsi perçues sont retenues dans le Trésor jusqu'à ce que les litiges soient résolus par la Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ou par les tribunaux.

**Dépôts de garantie d'entrepreneurs :** Ce compte sert à comptabiliser les sommes retenues afin de s'assurer que les engagements des entrepreneurs sous contrats sont respectés, pour protéger les intérêts des sous-traitants, des sous-traitants de deuxième niveau et des fournisseurs, et pour protéger la Couronne contre toute perte qui pourrait être encourue si un soumissionnaire n'honore pas un contrat.

### 10. Avantages sociaux futurs

#### (a) Prestations de retraite

Les employés du Ministère participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le Ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2022-2023 s'élève à 127 041 438 \$ (120 950 238 \$ en 2021-2022). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,01 fois pour 2021-2022) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2021-2022) les cotisations des employés.

La responsabilité du Ministère relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 10. Avantages sociaux futurs (suite)

#### (b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures. Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	32 027 \$	35 710 \$
Charge pour l'exercice	476	438
Prestations versées pendant l'exercice	(3 990)	(4 121)
<b>Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice</b>	<b>28 513 \$</b>	<b>32 027 \$</b>

### 11. Passif éventuel

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

#### Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le ministère a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquelles un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquelles le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 8 625 000 \$ au 31 mars 2023 (16 000 000 \$ au 31 mars 2022).

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 11. Passif éventuel (suite)

#### Réclamations et litiges (suite)

Les processus de négociation liés ou non aux traités sont menés par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) avec le Ministère des Pêches et des Océans Canada en tant que responsable principale sur les questions relatives à la pêche et à la sécurité maritime. Ces négociations ont lieu dans des régions du pays où les droits et les titres ancestraux n'ont pas été résolus par un traité ou par d'autres moyens légaux. Il y a actuellement 47 négociations liés ou non aux traités en cours sur les pêches et la sécurité maritime au Canada, y compris des discussions sur la Reconnaissance des droits des peuples autochtones et l'autodétermination.

### 12. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances du Ministère :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Débiteurs - autres ministères et organismes fédéraux	23 672 \$	43 415 \$
Débiteurs - parties externes	88 593	98 647
Avances comptables	547	301
<b>Sous-total</b>	<b>112 812</b>	<b>142 363</b>
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(9 485)	(8 282)
<b>Débiteurs et avances bruts</b>	<b>103 327</b>	<b>134 081</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(59 593)	(85 332)
<b>Débiteurs et avances nets</b>	<b>43 734 \$</b>	<b>48 749 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 12. Débiteurs et avances (suite)

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Débiteurs des parties externes		
Non en souffrance	41 035 \$	46 099 \$
Nombre de jours de retard		
1 à 30	32 130	37 407
31 à 60	531	62
61 à 90	296	430
91 à 365	2 369	3 667
Plus de 365	12 232	10 982
<b>Total partiel</b>	<b>88 593</b>	<b>98 647</b>
Moins: Provision pour moins-value	(9 485)	(8 282)
<b>Total</b>	<b>79 108 \$</b>	<b>90 365 \$</b>

### 13. Prêts

Le tableau suivant présente les détails des soldes débiteurs des prêts recouvrables du Ministère :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Prêts	33 941 \$	27 549 \$
Moins : Provision pour prêts	(530)	-
<b>Prêts bruts</b>	<b>33 411</b>	<b>27 549-</b>
Prêts détenus pour le compte du gouvernement	(33 411)	(27 549)
<b>Prêts nets</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

Les prêts du Ministère sont des contributions remboursables inconditionnelles qui sont essentiellement des prêts visant à stimuler le développement économique. Les contributions remboursables inconditionnelles du Ministère ne portent pas intérêt et ont des modalités de remboursement annuelles de 5 à 10 ans.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 14. Gestion du risque

Le Ministère est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité.

#### (a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale du Ministère au risque de crédit au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 12.

Le Ministère assume intentionnellement le risque de contrepartie lié à certains prêts en cours à des conditions avantageuses afin de soutenir divers objectifs stratégiques. Des provisions pour moins-value sont appliquées en conséquence pour refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette, comme l'explique la note 13.

#### (b) Risque lié au marché :

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque lié au marché comprend le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

##### i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change.

Le Ministère a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

##### ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les prêts en cours du Ministère ne portent pas d'intérêts. Bien que la juste valeur de ces instruments financiers soit touchée par les variations des taux d'intérêt du marché, il n'y a aucune incidence sur les états financiers du Ministère puisque ces éléments sont évalués au coût.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 14. Gestion du risque (suite)

#### (c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers du Ministère provient du Trésor public, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

### 15. Charges payées d'avance

Le tableau suivant présente les détails des charges payées d'avance du Ministère :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Stratégie nationale de construction navale - navires hauturiers de sciences océanographiques	19 466 \$	19 484 \$

### 16. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks du Ministère :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Stocks conservés pour l'exécution de programmes à une date ultérieure	123 422 \$	107 637 \$

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 85 459 597 \$ pour 2022-2023 (27 116 101 \$ pour 2021-2022).



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 17. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 40 ans
Travaux et infrastructure	5 à 75 ans
Machines et matériel	3 à 30 ans
Informatique	3 à 5 ans
Autre matériel	3 à 25 ans
Navires et bateaux	5 à 40 ans
Aéronefs	10 à 25 ans
Véhicules	6 à 20 ans
Immobilisations corporelles louées	Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	Période d'utilisation prévue; moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail
Travaux en cours	Les travaux en cours sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent utilisables et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 17. Immobilisations corporelles (suite)

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisation	Coûts					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture Redressé (note 3)	Acquisitions (1)	Ajustements (2)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	d'ouverture Redressé (note 3)	Amortissement	Ajustements (2)	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2023	2022 Redressé (note 3)
Terrain	24 790 \$	- \$	1 897 \$	- \$	26 687 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 687 \$	24 790 \$
Bâtiments	989,529	25	17,763	199	1,007,118	609,279	22,604	0	186	631,697	375,420	380,250
Travaux et infrastructure	3,408,954	25	129,197	17,980	3,520,196	1,764,812	79,466	0	15,452	1,828,826	1,691,369	1,644,142
Machines et matériel	104,533	3,344	1,055	1,303	107,629	58,362	5,682	17	1,053	63,008	44,621	46,171
Informatique (Logiciels+Équipements)	159,075	23	6,001	18	165,081	121,549	9,215	0	18	130,746	34,335	37,526
Autre matériel	441,306	6,823	14,457	3,200	459,386	279,519	23,326	27	2,968	299,904	159,482	161,787
Navires et bateaux	4,004,804	60	560,379	23,920	4,541,323	1,907,382	174,718	126	22,841	2,059,385	2,481,938	2,097,422
Aéronefs	295,692	11	1,027	9,879	286,851	66,096	11,696	0	2,701	75,091	211,760	229,596
Véhicules	100,094	8,022	5,530	3,433	110,213	52,714	7,637	6	3,241	57,116	53,097	47,380
Améliorations locatives	597,004	0	47,034	537	643,501	401,389	12,698	0	496	413,591	229,910	195,615
Travaux en cours	2,218,470	964,304	(809 336)	19,234	2,354,204	0	0	0	0	0	2,354,204	2,218,470
<b>Sous-total immobilisations</b>	<b>12,344,251</b>	<b>982,637</b>	<b>(24 996)</b>	<b>79,703</b>	<b>13,222,189</b>	<b>5,261,102</b>	<b>347,042</b>	<b>176</b>	<b>48,956</b>	<b>5,559,364</b>	<b>7,662,823</b>	<b>7,083,149</b>
<b>Immobilisations louées</b>												
Bâtiments	5,341	0	0	159	5,182	723	213	0	17	919	4,263	4,618
<b>Sous-total immobilisations louées</b>	<b>5,341</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>159</b>	<b>5,182</b>	<b>723</b>	<b>213</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>919</b>	<b>4,263</b>	<b>4,618</b>
<b>Total</b>	<b>12 349 592 \$</b>	<b>982 637 \$</b>	<b>(24 996) \$</b>	<b>79 862 \$</b>	<b>13 227 371 \$</b>	<b>5 261 825 \$</b>	<b>347 255 \$</b>	<b>176 \$</b>	<b>48 973 \$</b>	<b>5 560 283 \$</b>	<b>7 667 086 \$</b>	<b>7 087 767 \$</b>

Des différences peuvent être dues à des arrondissements.

(1) L'acquisition d'immobilisations corporelles, incluse dans la catégorie « Travaux en cours », comprend principalement des actifs en construction, tels que les projets des navires, hélicoptères et les projets d'amélioration des ports pour petits bateaux.

(2) Les ajustements inclus les travaux en cours de 809 335 756 \$ qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 18. Situation financière nette ministérielle

Une partie de la situation financière nette du Ministère est réservée et affectée à des fins particulières. Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le compte des amendes supplémentaires - Loi sur les pêches et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte doit être utilisé pour la réparation ou la prévention des dommages à l'habitat du poisson ainsi que pour la promotion de la bonne gestion, du contrôle, de la conservation et de la protection de la pêche ou de l'habitat du poisson.

Le compte des amendes supplémentaires - Loi sur les espèces en péril et des règlements y afférant a été établi afin de consigner les amendes imposées par les tribunaux en application de la Loi. Le solde du compte est destiné à permettre des recherches sur la protection de l'espèce sauvage à l'égard de laquelle l'infraction a été commise.

Voici les opérations portées aux comptes mentionnés ci-dessus :

(en milliers de dollars)	2023	2022 Redressé (note 3)
Fonds réservés - Compte des amendes supplémentaires		
Loi sur les pêches		
Solde, début de l'exercice	2 347 \$	2 335 \$
Revenus	19	62
Charges	(12)	(50)
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>2,354</b>	<b>2 347</b>
Loi sur les espèces en péril		
Solde, début de l'exercice	35	35
Revenus	-	-
Charges	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>35</b>	<b>35</b>
<b>Solde total, fin de l'exercice - Fonds réservés</b>	<b>2 389</b>	<b>2 382</b>
Fonds non réservés	6 410 434	5 737 809
<b>Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice</b>	<b>6 412 823 \$</b>	<b>5 740 191 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 19. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du Ministère peuvent donner lieu à des contrats et des obligations pluriannuels importants en vertu desquels le Ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes.

Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2024	2025	2026	2027	2028 et ultérieurs	Total
Immobilisations	497 091 \$	401 079 \$	183 380 \$	5 096 \$	213 \$	1 086 859 \$
Achats	34 876	15 280	15 280	-	-	65 436
Paievements de transfert	9 900	9 900	9 900	9 900	-	39 600
<b>Total</b>	<b>541 867 \$</b>	<b>426 259 \$</b>	<b>208 560 \$</b>	<b>14 996 \$</b>	<b>213 \$</b>	<b>1 191 895 \$</b>

### 20. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Ministère est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes. Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

#### a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Ministère a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2023	2022
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	111 905 \$	112 548 \$
Installations	48 667	46 791
Services juridiques	4 601	4 492
Indemnisation des accidentés du travail	658	661
<b>Total</b>	<b>165 831 \$</b>	<b>164 492 \$</b>

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 20. Opérations entre apparentés (suite)

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

#### (b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes

(en milliers de dollars)	2023	2022
Charges	558 953 \$	589 391 \$
Revenus	155 \$	195 \$

Les charges et les revenus inscrits à la section b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section a).

### 21. Information comparative

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 22. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles du Ministère. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales responsabilités essentielles, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2023	2022 Redressé (note 3)
<b>Paiements de transfert</b>							
Premières Nations et Inuits	3 868 \$	19 352 \$	— \$	12,019 \$	— \$	35 239 \$	331 149 \$
Organismes sans but lucratif	51 003	83 418	30	5 832	148	140 431	136 944
Autres paliers gouvernementaux au Canada	-	-	-	-	-	-	433
Particuliers	180 295	8 196	-	-	-	188 491	117 924
Autres pays et organisations internationales	717	175	-	-	-	892	1 654
Industrie	27 704	-	-	-	-	27 704	30 237
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>263 587</b>	<b>111 141</b>	<b>30</b>	<b>17 851</b>	<b>148</b>	<b>392 757</b>	<b>618 341</b>
<b>Charges de fonctionnement</b>							
Salaires et avantages sociaux	409 168	222 904	176 767	452 358	282 011	1 543 208	1 501 185
Services professionnels et spéciaux	128 626	36 061	37 779	84 225	126 126	412 817	403 644
Amortissement des immobilisations corporelles	70 223	4 793	19 576	163 280	89 383	347 255	296 041
Services de réparation et d'entretien	57 380	1 881	6 064	58 340	22 845	146 510	157 570
Services publics, matériel, fournitures et carburants	35 368	12 808	59 937	45 783	12 649	166 545	100 602
Voyages, réinstallations et fret	19 891	9 986	8 734	32 760	8 561	79 932	45 535
Machines et matériel	12 467	11 922	13 954	19 068	16 201	73 612	82 951

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Notes aux états financiers (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 22. Information sectorielle (suite)

(en milliers de dollars)	Pêches	Écosystèmes aquatiques	Navigation maritime	Opérations maritimes et intervention	Services internes	2023	2022 Redressé (note 3)
Location	12 442	7 759	5 961	20 763	13 927	60 852	52 617
Télécommunications	1 447	609	2 369	905	10 692	16 022	24 001
Services de communication	3 472	1 772	808	1 124	3 094	10 270	7 037
Paiements versés en remplacement d'impôt aux municipalités	-	-	-	-	11 982	11 982	11 229
Passifs éventuels	(13 787)	4	2	215	(26 780)	(40 346)	(288 615)
Passifs environnementaux et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	-	-	-	33 826	33 826	(2,143)
Autres	2 935	(106)	2 711	15 567	44 390	65 497	14 426
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>739 632</b>	<b>310 393</b>	<b>334 662</b>	<b>894 388</b>	<b>648 907</b>	<b>2 927 982</b>	<b>2 406 080</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 003 219 \$</b>	<b>421 534 \$</b>	<b>334 692 \$</b>	<b>912 239 \$</b>	<b>649 055 \$</b>	<b>3 320 739 \$</b>	<b>3 024 421 \$</b>
<b>Revenus</b>							
Vente de biens et de services	41 322 \$	98 \$	48 088 \$	\$110	185 \$	89 803 \$	\$ 84 661
Autres	5 187	29	2 731	2 407	(2 296)	8 058	(835)
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(46 509)	(127)	(5 106)	(2 517)	2 111	(52 148)	(42 248)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 713</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 713</b>	<b>41 578</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>1 003 219 \$</b>	<b>421 534 \$</b>	<b>288 979 \$</b>	<b>912 239 \$</b>	<b>649 055 \$</b>	<b>3 275 026 \$</b>	<b>2 982 843 \$</b>

PÊCHES ET OCÉANS CANADA

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE  
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION  
ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN  
MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

EXERCICE 2022-2023  
(NON-AUDITÉ)



# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### Table des matières

1. Introduction
2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers
  - 2.1 Gestion des contrôles internes**
  - 2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers**
3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2022-2023
4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Pêches et Océans Canada pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers, ainsi que des renseignements sur la gestion des contrôles internes, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les responsabilités essentielles du ministère se trouvent dans les Plans ministériels de l'exercice 2022-2023 ([Plan ministériel 2022-2023](#)) et dans le Rapport sur les résultats ministériels de l'exercice 2021-2022 ([Rapport sur les résultats ministériels de 2021-2022](#)).

### 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

#### 2.1 Gestion des contrôles internes

Pêches et Océans Canada est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et la surveillance de son système global de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion des contrôles internes a été adopté et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion des contrôles internes en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs du ministère liés à la gestion des contrôles dans leur domaine de responsabilité;
- les valeurs et l'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences des lois et des politiques visant à assurer une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion des contrôles internes et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action à la Sous-ministre et aux cadres supérieurs du ministère et, le cas échéant, au Comité ministériel de vérification.

Le Comité ministériel de vérification est un comité consultatif indépendant de la Sous-ministre. Il est responsable de fournir des conseils à la Sous-ministre quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du Ministère.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

### 2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres ministères pour le traitement de certaines opérations qui sont consignées dans ses états financiers, comme le présentent les paragraphes suivants :

#### Dispositions relatives aux services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada gère de façon centralisée la rémunération et l'approvisionnement de biens et de services conformément à la délégation des pouvoirs de Pêches et Océans Canada, et offre des services d'hébergement.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada des renseignements servant à calculer diverses charges à payer et provisions, comme le passif lié aux indemnités de départ.
- Le ministère de la Justice offre des services juridiques à Pêches et Océans Canada.
- Services partagés Canada offre à Pêches et Océans Canada des services d'infrastructure de technologie de l'information dans les domaines des centres de données et des services de réseau. La portée et les responsabilités sont traitées dans les ententes interministérielles conclues entre Services partagés Canada et Pêches et Océans Canada.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent se reporter aux annexes des ministères mentionnés ci-dessus pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers relatifs à ces services en particulier.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers (suite)

### 2.2 Ententes de services pertinentes aux états financiers (suite)

Pêches et Océans Canada compte sur d'autres fournisseurs de services externes et ministères pour le traitement de certaines transactions ou de certains renseignements qui sont consignés dans ses états financiers, notamment :

#### Dispositions particulières

- Des fournisseurs de services externes, en vertu d'un contrat conclu avec le gouvernement du Canada, administrent la facturation des recettes des droits de services de navigation maritime pour la côte Est au nom du programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne pour les navires étrangers. Ces fournisseurs de services veillent à ce que les droits appropriés soient facturés. Ils ont le pouvoir et la responsabilité de veiller à ce que la facturation des droits des services de navigation maritime de la région de l'Est pour les navires étrangers soit effectuée conformément aux modalités établies par le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne. Par conséquent, on peut compter sur les procédures de contrôle de ces fournisseurs de services externes.
- Services publics et Approvisionnement Canada offre à Pêches et Océans Canada des services de facturation, des services bancaires, des services de traitement électronique de fonds et d'autres services de paiement similaires pour une grande partie des recettes provenant des permis de pêche commerciale et des droits de services maritimes par l'entremise du bouton d'achat du receveur général.
- Services publics et Approvisionnement Canada fournit à Pêches et Océans Canada un accès à la plateforme de son système de gestion des ressources humaines (MesRHGC).
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à Pêches et Océans Canada une plateforme comme service afin que le Ministère puisse exploiter le système financier SAP S/4HANA pour saisir et déclarer toutes les transactions financières.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2022-2023

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent.

#### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022-2023

Plan cyclique de surveillance continue de l'exercice précédent pour l'exercice en cours	État
Immobilisations corporelles	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent un élément à haut risque relatif à l'accès au système qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des actifs.
Clôture financière (y compris le passif éventuel)	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Recettes des droits de services maritimes	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent un élément à haut risque relatif à l'accès au système et à la séparation des tâches dans les comptes débiteurs.
Recettes des permis de pêche	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Dépenses de fonctionnement	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Stocks	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent des éléments à haut risque relatifs à la documentation des procédures, les stocks périodiques, l'utilisation cohérente du système ministériel de gestion des stocks et l'accès à ce système, ainsi qu'aux certifications des stocks.
Délégation des pouvoirs	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Subventions et contributions	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

Contrôles généraux des TI	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu et comprennent des éléments à haut risque relatifs à l'accès au système et à la séparation des tâches.
Administration de la paye	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Planification et budgétisation	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Prévisions	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Établissement des coûts	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu; il n'y a aucun élément à haut risque.
Planification des investissements	L'examen est terminé. Les mesures correctives progressent comme prévu, il n'y a aucun élément à haut risque.
Attestation du DPF	L'examen est terminé. Aucun élément correctif n'a été cerné.

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2022-2023 (suite)

#### Progrès réalisés au cours de l'exercice 2022-2023 (suite)

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

#### Contrôles clés nouveaux ou considérablement modifiés

Au cours de l'exercice actuel, le Ministère a continué à effectuer des tests de conception et d'efficacité opérationnelle liés aux changements des processus opérationnels induits par la mise en œuvre du système financier SAP S/4HANA, conformément au plan de surveillance continue par rotation. En outre, le Ministère a documenté ses nouveaux contrôles internes clés en matière de rapports financiers relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et aux remises de frais de service. Les tests relatifs à ces nouveaux contrôles clés seront effectués conformément au plan de surveillance continue par rotation. Enfin, les contrôles clés du processus d'administration de la paye ont été mis à jour pour refléter la mise en œuvre de MesRHGC et testés conformément au plan de surveillance continue par rotation.

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 3. Résultats de l'évaluation ministérielle de l'exercice 2022-2023 (suite)

#### Programme de surveillance continue

Dans le cadre de son plan de surveillance continue, le Ministère a effectué sa réévaluation des contrôles financiers dans les processus opérationnels suivants : immobilisations corporelles; clôture financière y compris le passif éventuel; recettes des droits de services maritimes; recettes des droits de permis de pêche; dépenses de fonctionnement; stocks; délégation de pouvoirs; subventions et contributions; contrôles généraux des TI; administration de la paye; attestation du DPF; planification des investissements; établissement des coûts; planification et budgétisation, et prévisions.

La plupart des contrôles clés qui ont été mis à l'essai dans tous les processus opérationnels fonctionnent comme prévu. Pour ce qui est des contrôles qui exigent des mesures correctives, les responsables de processus ont élaboré un plan d'action de gestion répondant aux recommandations, et les plans de mesures correctives sont en cours.

Pêches et Océans Canada a effectué une évaluation des risques ministériels et régionaux au cours de l'exercice 2022-2023 au moyen d'une analyse de l'environnement et d'entrevues avec les cadres supérieurs de diverses régions. Les résultats des évaluations des risques ont été utilisés pour mettre à jour le plan de surveillance continue du Ministère fondé sur les risques pour les trois prochaines années financières (voir la section 4).

# PÊCHES ET OCÉANS CANADA

## Annexe à la Déclaration de responsabilité de la Direction (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 4. Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan de rotation des activités de surveillance continue de Pêches et Océans Canada pour les trois prochains exercices est présenté dans le tableau suivant. Le plan de surveillance continue est basé sur :

- une validation annuelle des processus et des contrôles à haut risque;
- des modifications connexes à apporter au plan de surveillance continue, au besoin.

#### Plan de rotation des activités de surveillance continue

Principaux domaines de contrôle	Plan de surveillance continue à venir		
	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Contrôles au niveau de l'entité	Oui	Non	Non
Immobilisations corporelles	Oui	Oui	Oui
Stocks	Oui	Oui	Oui
Clôture financière (y compris le passif éventuel)	Oui	Non	Oui
Recettes			
• Droits de services maritimes	Oui	Non	Oui
• Permis de pêche	Non	Oui	Non
Planification et budgétisation	Non	Oui	Non
Prévisions	Non	Oui	Non
Attestation du DPF	Non	Oui	Oui
Dépenses de fonctionnement	Non	Oui	Non
Passif environnemental	Oui	Non	Non
Administration de la paye	Oui	Oui	Oui
Subventions et contributions	Oui	Non	Oui
Délégation de pouvoirs	Oui	Oui	Oui
Contrôles généraux liés à la technologie de l'information	Oui	Oui	Oui
Établissement des coûts	Non	Oui	Oui
Planification des investissements	Non	Oui	Non